FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

LXX.

Le miel et l'absinthe.

Catherine s'était arrangée de façon à être seule avec Pitou, malgré la présence de sa mère.

La bonne madame Billot avait trouvé quelques complaisantes compagnes qui suivirent son cheval en soutenant la conversation, et Catherine, qui avait abandonné sa monture à l'une d'entre elles, revint à pied par les bois avec Pitou, qui s'était dérobé à ses triomphes.

Ces sortes d'arrangemens n'étonnent personne à la campagne, où tous les secrets perdent de leur importance à cause de l'indulgence qu'on s'accorde mutuellement.

On trouva naturel que Pitou eût à causer avec Mme et Mlle Billot; peut-être même ne s'en aperçut-on pas.

Ce jour-là chacun avait son intérêt au silence et à l'épaisseur des ombres. Tout ce qui est gloire ou bonheur s'abrite sous les chênes séculaires dans les pays de forêts.

—Me voici, Mademoiselle Catherine, dit Pitou, quand ils furent isolés.

—Pourquoi avez-vous si longtemps disparu de la ferme? dit Catherine; c'est mal, monsieur Pitou.

—Mais, mademoiselle, répliqua Pitou étonné, vous savez bien....

—Je ne sais rien....C'est mal.

Pitou pinça ses lèvres, il lui répugnait de voir mentir Catherine.

Elle s'en aperçut. D'ailleurs, le regard de Pitou était d'ordinaire droit et loyal; il baissait.

—Tenez, dit-elle, monsieur Pitou, j'ai autre chose à vous dire.

—Ah! fit-il.

—L'autre jour, dans la chaumière où vous m'avez vue....

—Où vous ai-je vue?

—Ah! vous savez bien.

—Je sais....

Elle rougit.

—Que faisiez-vous là? demanda-t-elle.

—Vous m'avez donc reconnu? fit-il avec un doux et mélancolique reproche.

—D'abord non, mais ensuite oui.

—Comment cela, ensuite?

—Quelquefois on est distraite; on va sans savoir, et puis on réfléchit.

—Assurément.

Elle retomba dans le silence, lui aussi; l'un et l'autre avaient trop de choses à penser pour parler si net.

—Enfin, reprit Catherine, c'était vous?

—Oui, mademoiselle.

—Que faisiez-vous donc là? N'étiez-vous pas caché?

—Caché? non. Pourquoi eussé-je été caché?

—Oh! la curiosité....

—Mademoiselle, je ne suis pas curieux.

Elle frappa impatiemment la terre de son petit pied.

—Toujours est-il que vous étiez là, et que ce n'est pas un endroit ordinaire pour vous.

—Mademoiselle, vous avez vu que je lisais.

—Ah! je ne sais.

—[illegible] ....

—[illegible] ....

—Le P[illegible]

—Qu'est-ce que cela?

—Un livre avec lequel j'apprends la botanique, pour la montrer ensuite à mes hommes, et pour bien étudier, vous savez, mademoiselle, qu'il faut se mettre à l'écart.

—Au fait, c'est vrai; et là, sur la lisière de la forêt, rien ne vous trouble.

—Rien.

Autre silence. La mère Billot et les commères allaient toujours.

—Quand vous étudiez ainsi, reprit Catherine, étudiez-vous longtemps?

—Quelquefois des journées entières, mademoiselle.

—Alors, s'écria-t-elle vivement, il y avait longtemps que vous étiez là?

—Très longtemps.

—C'est étonnant que je ne vous aie pas vu, quand je suis arrivée, dit-elle.

Ici elle mentait, et si audacieusement que Pitou eut la velléité de l'en convaincre; mais il était honteux pour elle; il était amoureux, timide, par conséquent. Tous ces défauts lui valurent une qualité, la circonspection.

—J'aurai dormi, dit-il; cela arrive parfois quand on a trop travaillé de tête.

—Voilà, et pendant ce sommeil que vous avez eu, moi, j'ai passé dans le bois pour avoir de l'ombre. J'allais.... j'allais jusqu'aux vieux murs du pavillon.

—Ah! fit Pitou, du pavillon.... quel pavillon?

Catherine rougit encore. C'était trop affecté cette fois pour qu'elle y crût.

—Le pavillon de Charny, dit-elle en affectant aussi la tranquillité. C'est là que poussent la meilleure joubarde du pays.

—Oui dà!

—Je m'étais brûlée à la lessive, et j'avais besoin de feuilles.

Ange, comme s'il eût cherché à croire, le malheureux jeta un regard sur les mains de Catherine.

—Pas aux mains, au pied, dit-elle vivement.

—Et vous en avez trouvé?

—D'excellentes; je ne boite pas, regardez.

—Elle boitait encore bien moins, pensa Pitou, quand je l'ai vue s'enfuyant plus vite qu'un chevreuil sur les bruyères.

Catherine se figura qu'elle avait réussi; elle se figura que Pitou n'avait rien su, rien vu.

Cédant à un mouvement de joie, mauvais mouvement pour une si belle âme:

—Ainsi, dit-elle, monsieur Pitou nous boudait; monsieur Pitou est fier de sa nouvelle position; monsieur Pitou dédaignait les pauvres paysans, depuis qu'il est officier.

Pitou se sentit blessé. Un si grand sacrifice même dissimulé, exige presque toujours d'être récompensé, et comme au contraire Catherine semblait mystifier Pitou, comme elle le raillait par comparaison, sans doute, avec Isidore de Charny, toutes les bonnes dispositions de Pitou s'évanouirent: l'amour-propre est une vipère endormie, sur laquelle il n'est jamais prudent de marcher, à moins qu'on ne l'écrase du coup.

—Mademoiselle, répliqua-t-il, il me semble que c'était bien plutôt vous qui me boudiez.

—Comment cela?

—D'abord vous m'avez chassé de la ferme en me refusant de l'ouvrage. Oh! je n'en ai rien dit à M. Billot. Dieu merci! j'ai des bras et du cœur au service de mes besoins.

—Je vous assure, monsieur Pitou....

—Il suffit, mademoiselle; vous êtes la maîtresse chez vous. Donc, vous m'avez chassé, donc, puisque vous alliez au pavillon de Charny et que j'étais là, et que vous m'avez vu, c'était à vous à me parler, au lieu de vous enfuir comme un voleur de pommes.

La vipère avait mordu; Catherine retomba du haut de sa tranquillité.

—M'enfuir, dit-elle; moi, je m'enfuyais?

—Comme si le feu était à la ferme, au lieu d'être à votre bien, ma-[illegible]

[illegible] Cadet coula [illegible]

—[illegible] monsieur Pitou? [illegible]

—C'est bien naturel, continua Pitou, tandis que vous cueilliez la joubarde, Cadet broutait, et en une heure un cheval broute diablement de chenes.

Catherine s'écria:

—En une heure!

—Il est impossible, mademoiselle, qu'un cheval dépouille un arbre comme celui-là, en moins d'une heure de coups de dent. Vous avez dû cueillir de la joubarde pour autant de blessures qu'il s'en est fait à la place de la Bastille; c'est une fameuse plante en cataplasmes.

Catherine, toute pâle et décontenancée, ne trouva plus un mot.

Pitou se tut à son tour; il en avait assez dit.

La mère Billot, arrêtée à un carrefour, allait prendre congé de ses compagnes.

Pitou, au supplice, car il venait de faire une blessure dont il sentait la douleur, se balançait alternativement sur l'une et l'autre jambe, comme un oiseau qui va s'envoler.

—Eh bien! que dit l'officier? cria la fermière.

—Il dit qu'il va vous souhaiter le bonsoir madame Billot.

—Pas encore; restez, dit Catherine, avec un accent presque désespéré.

—Eh bien, bonsoir! dit la fermière. Viens-tu, Catherine?

—Oh! dites moi donc la vérité! murmura la jeune fille.

—Laquelle, mademoiselle?

—Vous n'êtes donc pas mon ami?

—Hélas! fit le malheureux qui, sans expérience encore, débutait dans l'amour par ce terrible emploi des confidens, rôle dont les habiles seuls savent tirer des bénéfices au détriment de leur amour-propre.

Pitou sentit que son secret lui venait aux lèvres; il sentit que le premier mot de Catherine allait le mettre à sa merci.

Mais il sentit en même temps que c'était fait de lui s'il parlait; il sentit qu'il mourrait de douleur le jour où Catherine lui annoncerait ce qu'il ne faisait que soupçonner.

Cette appréhension le rendit muet comme un Romain.

Il salua Mlle Catherine avec un respect qui perça le cœur de la jeune fille; il salua Mme Billot avec un gracieux sourire, et disparut dans l'épaisseur du bois.

Catherine, malgré elle, fit un bond comme pour le suivre.

La mère Billot dit à sa fille:

—Ce garçon a du bon; il est savant et il a du cœur.

Demeuré seul, Pitou commença un long monologue sur ce thème:

—Est-ce cela qu'on appelle l'amour? C'est bien fade à de certains momens et bien amer dans d'autres.

Le pauvre garçon était si naïf et si bon qu'il ne réfléchissait pas qu'en amour il y a le miel et l'absinthe, et que M. Isidore avait pris pour lui le miel.

Catherine, à partir de ce moment où elle avait horriblement souffert, prit pour Pitou une sorte de crainte respectueuse qu'elle était bien loin d'avoir, quelques jours auparavant, pour cet inoffensif et grotesque personnage.

Quand on n'inspire pas d'amour, il n'est pas désobligeant d'inspirer un peu de crainte, et Pitou, qui avait de grands appétits de dignité personnelle, n'eût pas été médiocrement flatté en découvrant ce genre de sentiment chez Catherine.

Mais comme il n'était point assez fort physiologiste pour deviner les idées d'une femme à une lieue et demie de distance, il se contenta de pleurer beaucoup et de se rabâcher à lui-même une foule de chansons villageoises lugubres sur les airs les plus mélancoliques.

Son armée eût été bien désappointée, en voyant son général livré à des jérémiades aussi élégiaques.

Quand Pitou eut beaucoup chanté, beaucoup pleuré, beaucoup marché, il rentra dans sa chambre, devant laquelle il trouva que les Haramontois idolâtres avaient placé une sentinelle, l'arme au bras, pour lui faire honneur.

[illegible] au bout d'une [illegible] entre les jambes.

[illegible] commencé un festin [illegible] Haramont; [illegible] et qu'on avait gardé la place [illegible] qui avait battu le Condé du canton voisin.

[illegible] chez Pitou, pour que l'estomac n'en eût [illegible] Chateaubriand, de la quantité de larmes [illegible] d'un roi; mais on n'a jamais pu mesurer le vide que les [illegible] un estomac d'adulte.

Pitou, [illegible] fonctionnaire à la salle du festin, fut reçu avec des acclamations [illegible] les murailles.

Il salua [illegible] et, avec ce calme qu'on lui connaît, il attaqua [illegible] de veau et la salade.

Cela dura [illegible] le temps qui mit son cœur à se dégonfler et son estomac à s'emplir.

LXXI.

Dénoûment imprévu.

Un festin [illegible] une douleur, c'est une douleur plus vive ou une consolation [illegible]

Pitou s'aperçut, au bout de deux heures, que ce n'était pas un surcroît de douleur.

Il se leva, quand tous ses compagnons ne pouvaient plus se lever.

Il leur fit un discours sur la sobriété des Spartiates, quand tous étaient ivres morts.

Et il se dit qu'il serait bon d'aller promener alors que tous étaient ronflans sous la table.

Quant aux jeunes filles d'Haramont, nous devons à leur honneur de déclarer qu'avant le dessert elles s'étaient éclipsées, sans que leur tête, leurs jambes et leur cœur eussent parlé significativement.

Pitou, le bravo des braves, ne put s'empêcher de faire quelques réflexions.

De tous ces amours, de toutes ces beautés, de toutes ces richesses, rien ne lui restait dans l'âme et dans la mémoire, que les derniers regards, et les dernières paroles de Catherine.

Il se rappelait, dans la demi-teinte qui couvrait sa mémoire, que plusieurs fois la main de Catherine avait touché la sienne, que l'épaule de Catherine avait familièrement frôlé son épaule, que même, dans les heures de la discussion, certaines privautés de la jeune fille lui avaient révélé tous ses avantages et toutes ses sujétions.

Alors, ivre à son tour de ce qu'il avait négligé dans le sang-froid, il cherchait autour de lui comme fait un homme qui se réveille.

Il demandait aux ombres pourquoi tant de sévérité envers une jeune femme toute confite en amour, en douceur, en grâce, envers une femme qui, au début de la vie, pouvait bien avoir eu une chimère. Hélas! qui donc n'avait pas la sienne?

Pitou se demandait aussi pourquoi lui, un ours, un laid, un pauvre, il aurait réussi tout d'abord à inspirer des sentimens amoureux à la plus jolie fille du pays, quand là, près d'elle, un beau seigneur, le paon de ce pays se donnait la peine de faire la roue.

Pitou ensuite se flattait d'avoir son mérite, il se comparait à la violette, qui exhale éternellement et invisiblement ses parfums.

Invisiblement quant aux parfums, c'était un peu trop vrai; mais la vérité est dans le vin, fût-ce dans le vin d'Haramont.

Pitou, ainsi raccommodé contre les mauvais penchans par la philosophie, s'avoua qu'il avait tort, envers cette jeune fille, une conduite déplacée, sinon condamnable.

Il se dit que c'était le moyen de se faire exécrer, que le calcul était plus mauvais; que, éblouie par M. de Charny, Catherine prendrait le prétexte de ne pas reconnaître les brillantes et solides qualités de Pitou, si Pitou annonçait un mauvais caractère.

Il fallait donc faire preuve d'un bon caractère envers Catherine.

Et comment?

Un lovelace eût dit: Cette fille me trompe, me joue, je la jouerai et me moquerai d'elle.

Un lovelace eût dit: Je la séduirai, je lui ferai à mon tour un amour d'un [illegible]

[illegible] je lui ferai trouver épineux les [illegible] du rendez-vous.

Pitou, cette bonne âme, cette belle âme, chaude à blanc par le vin et le bonheur, se dit qu'il rendrait Catherine infiniment heureuse de ne pas aimer un garçon tel que lui qu'un jour il se contenterait d'avoir de [illegible] idées.

Et puis, faut-il le dire, les chastes idées de Pitou ne pouvaient admettre que la belle, la chaste, la fière Catherine, fût autre chose pour M. Isidore, qu'une jolie coquette, souriant aux jabots de dentelle et aux culottes de peau dans des bottes à éperons.

Or, quelle peine cela pouvait-il faire à Pitou ivre, que Catherine se fût éprise d'un jabot et d'un éperon?

Quoique jour M. Isidore irait à la ville, épouserait une comtesse, ne regarderait plus Catherine, et le roman finirait.

Toutes ces réflexions dignes d'un vieillard, le vin, qui rajeunit les vieux, les inspirait à notre brave chef de gardes nationaux d'Haramont.

Or, pour bien prouver à Catherine qu'il était homme de bon caractère, il résolut de rattraper une à une toutes les mauvaises paroles de la soirée.

Pour cela faire, il fallait d'abord rattraper Catherine.

Les heures n'existent pas pour un homme ivre qui n'a pas de montre.

Pitou n'avait pas de montre, et il n'eut pas fait dix pas hors de la maison qu'il fut ivre comme Bacchus ou son fils bien-aimé Thespis.

Il ne se souvint plus qu'il avait, depuis plus de trois heures, quitté Catherine, et que Catherine n'avait besoin, pour rentrer à Pisseleux, que d'une petite heure au plus.

Il s'élança par la forêt, coupant hardiment au travers des arbres, de façon à gagner Pisseleux, en évitant les angles des chemins frayés.

Laissons-le par les arbres, par les buissons, par les ronces, endommager à grands coups de pieds et de bâton la forêt du duc d'Orléans, laquelle lui rendait les coups avec usure.

Revenons à Catherine, qui, de son côté, pensive et désolée, retournait chez elle, derrière sa mère.

A quelques pas de la ferme est un marais; arrivé là, le chemin s'amincit, et deux chevaux venus de front sont obligés de passer l'un après l'autre.

La mère Billot passa la première.

Catherine allait passer à son tour, quand elle entendit un petit sifflement d'appel.

Elle se retourna et aperçut dans l'ombre le galon d'une casquette qui était celle du laquais d'Isidore.

Elle laissa sa mère continuer son chemin, ce que la mère fit sans inquiétude, on était à cent pas de la ferme.

Le laquais vint à elle.

—Mademoiselle, lui dit-il, M. Isidore a besoin de vous voir ce soir même; il vous prie de l'attendre à onze heures quelque part, où vous voudrez.

—Mon Dieu! dit Catherine, lui serait-il arrivé quelque malheur?

—Je ne sais, mademoiselle; mais il a reçu ce soir de Paris une lettre cachetée de noir; il y a déjà une heure que je suis ici.

Dix heures sonnaient à l'église de Villers-Cotterets, et les unes après les autres les heures passaient dans l'air portées frémissantes sur leurs ailes de bronze.

Catherine regarda autour d'elle.

—Eh bien! l'endroit est sombre et retiré, dit-elle, j'attendrai votre maître ici.

Le laquais remonta à cheval et partit au galop.

Catherine, toute tremblante, rentra à la ferme derrière sa mère.

Que pouvait avoir à lui annoncer Isidore, à une heure pareille, sinon un malheur?

Un rendez-vous d'amour emprunte des formes plus riantes.

Mais la question n'était pas là. Isidore demandait un rendez-vous la nuit, peu importait l'heure, peu importait le lieu: elle eut été l'attendre dans le cimetière de Villers-Cotterets, à minuit.

Elle ne voulut donc pas même réfléchir, elle embrassa sa mère et se retira dans sa chambre comme pour se coucher.

Sa mère, sans défiance, se déshabilla et se coucha elle-même.

D'ailleurs, se fût-elle défiée, la pauvre femme, Catherine n'était elle pas maîtresse par ordre supérieur?

Catherine, rentrée dans sa chambre, ne se déshabilla ni ne se coucha.

Elle attendit.

Elle écouta sonner dix heures et demie, puis onze heures moins un quart.

A onze heures moins un quart, elle éteignit sa lampe et descendit dans la salle à manger.

Les fenêtres de la salle à manger donnaient sur le chemin; elle ouvrit une fenêtre et sauta lestement à terre.

Elle laissa la fenêtre ouverte pour pouvoir rentrer, et se contenta de rapprocher l'un des contrevens.

Puis elle courut, dans la nuit, à l'endroit indiqué, et là, le cœur bondissant, les jambes tremblantes, une main sur sa tête brûlante, l'autre sur sa poitrine près d'éclater, elle attendit.

Elle n'eut pas longtemps à attendre. Un bruit de chevaux courant lui arriva.

Elle fit un pas en avant.

Isidore était près d'elle.

Le laquais se tint en arrière.

Sans descendre de cheval, Isidore lui tendit les bras, l'enleva sur son étrier, l'embrassa et lui dit:

—Catherine, ils ont tué hier à Versailles mon frère Georges; Catherine, mon frère Olivier m'appelle; Catherine, je pars.

Une exclamation douloureuse retentit. Catherine serra furieusement Charny entre ses bras.

—Oh! s'écria-t-elle, s'ils ont tué votre frère Georges, ils vont vous tuer aussi.

—Catherine, quoi qu'il arrive, mon frère aîné m'attend; Catherine, vous savez si je vous aime.

—Ah! restez, restez, cria Catherine, qui, à ce que lui disait Isidore, ne comprit qu'une seule chose, c'est qu'il partait.

—Mais l'honneur, Catherine! mais mon frère Georges! mais la vengeance!

—Oh! malheureuse que je suis, cria Catherine.

Et elle se renversa, raide et palpitante, dans les bras du cavalier.

Une larme roula des yeux d'Isidore et tomba sur le cou de la jeune fille.

—Oh! vous pleurez, dit-elle; merci, merci, vous m'aimez!

—Ah! oui, oui, Catherine, je t'aime. Mais, comprends-tu, Catherine, mon frère, l'aîné, ce frère m'écrit, viens; il faut que j'obéisse.

—Allez donc, dit Catherine, je ne vous retiens plus.

—Un dernier baiser, Catherine.

—Adieu!

Et la jeune fille résignée, car elle avait compris qu'à cette ordre de son frère, rien n'empêcherait Isidore d'obéir, la jeune fille glissa des bras de son amant jusqu'à terre.

Isidore détourna les yeux, soupira, hésita un instant, mais, entraîné par cet ordre irrésistible qu'il avait reçu, il mit son cheval au galop, en jetant à Catherine un dernier adieu.

Le laquais le suivit à travers champs.

Catherine resta sur le sol, à l'endroit où elle était tombée, barrant de son corps la route étroite.

Presqu'aussitôt un homme apparut sur le monticule, venant du côté de Villers-Cotterets; il marchait à grands pas dans la direction de la ferme, et dans sa course rapide il vint heurter le corps inanimé qui gisait sur le pavé de la route.

Il perdit l'équilibre, trébucha, roula et ne se reconnut qu'en touchant de ses mains ce corps inerte.

—Catherine! s'écria-t-il, Catherine morte!

Et il poussa un cri terrible, un cri qui fit hurler les chiens de la ferme.

—Oh! continua-t-il, qui donc a tué Catherine?

Et il s'assit tremblant, pâle, glacé, avec ce corps inanimé en travers sur ses genoux.

FIN.

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI.

TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, bosquets, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons avrées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long; elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ci-dessus égal, sinon supérieur, aux plus beaux établissemens de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4 m

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle: les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées et les autres appartiens aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,

29juil—1an 162, rue Canal

J. Menard,

1ST VIEILLE LEVEE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER

VIENT de recevoir 15 sacs pois à vaches,—un grand assortiment de graines pour la saison, telles que choux gros cabus, bouquet, gros york, drumhead, cœur de bœuf très gros, vaugirard, milan des vertus, gros navet de flandre, hollande, gros bleu, St Denis, choux navet ou raves, choux navet Routabaga blanc et jaune, choux cavalier, molle têtes, mellifiant, raiforts, chicorée, scarolle, carottes, betteraves, navets, céleris, céleri plein blanc, concombres long vert, épinard, persil, giromonds, melons d'eau, cresson, etc.

Toutes ces graines sont bonnes et de premier choix à vendre à des prix très modérés. 12juin

Graines Fraîches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de graines de saison, se composant de:

Radis, Betteraves,
Carottes, Navets,
Laitues, Choux,
Endive, chicorée, Brocolis,
Choux Fleurs qualité supérieure.

Les graines de jardinage de la récolte de 1851 seront reçues de Philadelphie au fur et à mesure de leur maturité.

Les marchands et autres acheteurs pourront s'approvisionner à bas prix.

D MAUPAY, 67, rue Gravier,
24 avril près la rue du Camp

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINE appellent l'attention du public et de leur nombreuse clientèle sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à fleurs, pots cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferri & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec toutes facilités possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pois vache de la Caroline, maïs, avoine, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.

COMSTOCK & Co,

Magasin de graines, No 11, rue Commune,
1sept—1an encoignure Tchoupitoulas

A LOUER—La maison en briques à trois étages, située rue Bourbon, No 80, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon ordre le 1er juin prochain.

S'adresser à G. TOURNADE, No 75, rue Conti

A LOUER.

A LOUER un beau magasin ou bureau sur la façade, No 98, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS, 96 rue Gravier

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY, Biloxi, ou à PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St Louis

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4dec

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine. Elle pourra être livrée le 15 de juin. S'adresser à M. FATZO, à l'encoignure St-Louis et Passage de la Bourse ou 153, Vieille Levée. 20 mai

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalie. S'adresser à X LAMBERT, 15 av No 62, rue des Magasins

A louer à bon marché.

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à domestiques, &c. &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 81, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane

A LOUER—La maison de résidence en briques, No 137, rue Condé, contenant six grandes chambres, cabinets, chambres à domestiques, &c. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 3, Front entre Canal et Crossman

TH. MOREAU,

Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.

Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par le navire Carrack, du Havre, un assortiment se composant de 300 douzaines de chemises toile fine, du premier chemisier de Paris; chemises devant toile, chemises coton, chemises toile mécanique, chemises Monte Christo couleur, chemises couleurs d'enfants de 2 à 14 ans;

150 douzaines chaussettes blanches et écrues depuis $1 la douzaine;

25 douzaines gilets et caleçons en coton blanc et écru pour l'été.

Pantalons toile fine assortis de tailles,

Gants fil d'Ecosse, satin, peau (coupe Jouvin) pour hommes et pour dames.

Grand choix d'éventails riches et ordinaires,

Forte partie de rubans unis et façonnés, audessous du cours.

Un assortiment de bonnets taffetas gommé pour bains.

Velours noirs et couleurs pour bracelets;

Assortiment de mercerie, tapisserie, tabletterie et brosserie fine; articles de Paris.

NOTA—Th. Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, &c, &c. Une spécialité de parfumerie fine.

Eau de Cologne double à $1 le gallon;

Gazogènes pour eau de seltz et soda à $5 l'appareil. 25 juin

DAGUERREOTYPE SALOONS

No 93, rue du Camp, Bâtisse Bhif,

SONT actuellement ouverts pour la réception des visiteurs, qui sont respectueusement invités à venir examiner la grande collection de portraits.

Ces salons ont été magnifiquement meublés, et rien n'a été épargné pour satisfaire les habitués.

Par l'excellente combinaison de la lumière, venant de l'immense lucarne, et par le nouveau procédé chimique qu'il emploie pour préparer les plaques, les portraits tirés dans un court espace de temps (seulement quelques secondes) et avec une ressemblance parfaite.

Il fournit aux prix des manufactures, des médaillons émaillés et gravés, de l'or le plus fin et d'un joli goût, propres à y enchâsser des miniatures.

Les artistes peuvent se procurer chez lui, tous les articles en usage pour le daguerréotype, aux prix de New-York. [illegible]

Ventes Judiciaires.

VENTE par le constable de la 3me Cour de Juge de paix.—No 7802.—Municipalité No 1 vs D. Cassou.—En vertu d'un writ de fi fa, à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, juge de Paix pour la paroisse de la Nile-Orléans, j'exposerai en vente publique samedi 26 juillet, à midi, à mon magasin, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon,

Un pupitre, un comptoir, un lot de boites vides, un lot de boites et contenu.

Conditions—Comptant. E N STINGER,
16 juil—3,fen10 Constable

J Dumas vs J B Bruillette—No 8126.

VENTE du Constable de la 3me Cour de Juge de Paix—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nile-Orléans, j'exposerai en vente publique samedi le 26 de juillet 1851, à dix heures du matin, au No 10, en face de la Levée, entre les rues de la Douane et Crossman,

Un comptoir, étagères, avec les installations du gaz sur les lieux.

Conditions—Comptant.
16juil E N STRINGER, Constable

VENTE par le Constable de la 3me Cour de Juge de Paix—Joseph Boneau vs. F C A Levis—No 7874—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'hon. Paul Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nile-Orléans, j'exposerai en vente publique, en face de mon magasin, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, samedi le 26 de juillet, à midi:

Deux chevaux.

Conditions—Comptant. E N STRINGER,
16juil—3f—n10 Constable

Boye & Shumway vs N B Goins—No 8095.

VENTE par le Constable de la 3me Cour de Juge de Paix—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, Juge de Paix pour la paroisse de la Nile Orléans, j'exposerai en vente publique à mon magasin No 91, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, samedi le 26 juillet, à midi,

Huit chaises de barbier,

Et 30 chaises communes, saisies pour satisfaire l'exécution dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
16juil E N STRINGER, Constable.

Avis Judiciaires.

Succession de Spencer Gates.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Walker, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
26juil—3m10 Député greffier.

No 3,798—Hyde & Oglesby vs leurs créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIEME Cour du District de la Nouvelle-Orléans—La cession de biens par les insolvables est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu au bureau de John Claiborne, Esq notaire public, le lundi, vingt-huitième jour de juillet 1851, à l'effet de délibérer sur les affaires des insolvables, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre leurs personnes et leurs propriétés soient suspendues. T. H. Howard Esq. est nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la Cour.

Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, ce 26 juin 1851. CHS. WEYSHAM,
28 juin—3en30 Député greffier

QUARTIER-GENERAL—1re Division M L
Nile-Orléans, 21 juillet 1851.
ORDRE GENERAL—No 20.

La Légion de la Louisiane et les autres Compagnies équipées de Volontaires, maintenant organisées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, s'assembleront et se formeront sur la place du Cirque, le jeudi, 7 août prochain, à 5 1/2 heures P. M., équipées au complet et prêtes à être inspectées et passées en revue, conformément à un acte de la Législature intitulé: "Un acte faisant une appropriation pour le maintien et le support de la Légion de la Louisiane, et des Compagnies équipées de Volontaires maintenant organisées, et celles qui pourraient l'être à l'avenir," approuvé le 20 mars 1850.

Le Brigadier Général, D. Augustin, commandant la Légion, le Brigadier-Général E. L. Tracy, commandant la 1re brigade de la Milice de la Louisiane, et les officiers commandant les autres Compagnies de Volontaires maintenant équipées et organisées, sont chargés de l'exécution de cet ordre, dans leurs commandements respectifs.

JOHN L LEWIS,
Commandant la 1re Division M. L.
L. E. FORSTALL,
23juil Inspecteur de Division

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
NOUVELLE-ORLEANS, 22 JUILLET 1851.
A. R. 76—Ordres Généraux No 11.
REVUE D'INSPECTION.

Conformément à l'ordre émané du Quartier Général du Major-Général John L. Lewis, et en vertu des dispositions spéciales de la loi de 1850, pour le maintien du corps de Volontaires, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue, jeudi 7 août à 5 heures précises de l'après-midi, sur la nouvelle Place d'Armes, pour une revue d'inspection.

Les drapeaux des divers bataillons devront être sur la place à l'heure précitée.

Le colonel Amédée Landry, commandant le régiment d'infanterie, le major L. Gally, commandant le Bataillon d'Artillerie, et le major F. Chatry, commandant la Cavalerie par intérim, sont chargés respectivement en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre. D. AUGUSTIN,
Brigadier-Général.

J. CATHMAN,
Aide de Camp 23juil

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañia se reunirá en asamblea general, en su sala de armas, cita en la calle Dumaine, entre las de Condé y Levée, No 14, el lunes proximo, 28 del corriente, á las 6 1/2, en punto de la tarde, para tratar de asuntos de la mayor importancia y brillo del cuerpo.

Se suplica tanto á los miembros activos como á los honorarios sean exactos a la hora indicada.

De orden del capitan,
CAYETANO PACHE,
23 julio Sargento 1o.

Tricophère ou Mixture

DU PROFESSEUR A. C. BARRY.

POUR renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brulures, contusions, foulures, &c. L'expérience a démontré que le Tricophère du Professeur Barry guérit également les maladies de peau, les chevaux et tout le règne animal. Les témoignages suivans, démontreront la valeur de cette préparation, et les résultats obtenus par ceux qui l'ont employée.

NEW-YORK, 22 septembre 1850.

Professeur Barry,—Cher Monsieur.—Depuis seize ans j'étais affligé d'une éruption cutanée à la tête, d'un caractère très grave. J'avais suivi les conseils des médecins les plus éminents et essayé toutes les préparations connues pour les cheveux et les maladies de peau, le tout sans succès. Un ami me conseilla alors d'employer votre Tricophère; en désespoir de cause, je tentai l'expérience et à ma grande joie, je me trouvais guéri, dans l'espace de deux mois. Ma maladie était tellement violente qu'à cette époque j'étais presque aveugle.

Je suis respectueusement,
G. V. M. RAPELYE,
140 Columbia street, Brooklyn

PROF. BARRY—Monsieur,—Il y a environ deux ans que je perdais tous mes cheveux, et que ma tête était couverte de peaux mortes. Un de mes amis m'engagea alors à faire usage de votre Tricophère; je suivis son conseil, et à mon grand étonnement mes cheveux se fortifièrent, toutes mes peaux mortes disparurent et ma tête est maintenant en parfait état.

Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,
J. S. TREADWELL, 683 Broadway

Si quelques personnes doutent de la véracité de ce qui précède, elles sont priées de passer au bureau du professeur Barry, No 137, Broadway, New-York où on leur montrera les lettres originales.

(De l'Argus Militaire et Naval.)

Aucun remède pour la cure des maladies de cheveux et de peau n'a encore joui de la popularité qu'a obtenu le Tricophère ou composé médical du professeur Barry. On en fait un grand usage dans les hautes classes de notre communauté, et on l'emploie de préférence à tout autre remède de ce genre, il donne de la vigueur à la racine des cheveux, les fait croître avec force et détruit les peaux mortes. L'efficacité de cette mixture est incontestable, elles près en sont des plus avérées.

A vendre au No 137, rue Broadway, New York et chez tous les pharmaciens des Etats Unis et du Canada, à 25 cents la grande bouteille [illegible]

Chaudières à sucre du Tennessee

FREDERICK STACKER ci-devant STEWART & DICK.

LE soussigné, seul agent de ce vaste établissement, [illegible] en main un assortiment complet de chaudières, grilles de fourneaux et grilles, des meilleurs modèles [illegible]
[illegible]
J. S. LAVILLEBEUVRE [illegible]

Proclamation.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où s'imprime un journal, tous les amendemens proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendements proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements a la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siége de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siége du Juge-président et du troisième Juge-associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé, des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant-général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent un nombre égal une majorité relative des votes donnés pour une des places sus mentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et ouvrir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été choisi.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera récusé ou aura été recusé.

Donné à Bâton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

ELIXIR HYGIENIQUE
contre le Mal-de-mer.
Du Dr. EDOUARD MARTIN.

DEPUIS un certain nombre d'années, le monde scientifique, les Médecins surtout, s'étant apperçus du vide causé dans l'immense collection des agens curatifs, par l'absence de toute composition, de toute substance propre à arrêter ou au moins à pallier les effets désagréables du mal de mer, proposèrent divers remèdes, simples ou combinés, ayant pour but de remplir cette lacune. Ces remèdes, après maints essais, n'ont répondu que médiocrement aux espérances qu'on en avait conçues: on peut s'en faire une idée exacte en feuilletant les journaux de Pharmacie, de Chimie et de Médecine de tous les pays, publiés depuis 1843.

L'inventeur de l'Elixir Hygiénique vient enfin d'atteindre ce but si longtemps convoité. Après bien des essais, des tatonnements, des altérations dans la proportion des substances employées à composer cet Elixir, il est parvenu à pouvoir offrir aux voyageurs, une liqueur très agréable au goût, inaltérable dans les divers climats du globe, et indécomposable par la vieillesse.

Cette liqueur arrête instantanément le mal-de-mer et remet l'estomac dans son état normal. Quelque délicate que soit la constitution de la personne qui en fait usage, l'Elixir Hygiénique agit avec la même infaillibilité et lui procure un bien-être général. Les nausées cessent comme par magie; le calme renaît; le sommeil est plus doux, l'appétit est éveillé; la digestion s'effectue promptement sous l'influence de cet Elixir Hygiénique et Tonique.

L'inventeur ayant pu, pendant un récent voyage, faire lui-même un essai décisif de son médicament, s'est décidé à le livrer au public. Il pourrait, à l'appui de ce qui précède, produire les témoignages de plusieurs capitaines de navires, mais il se borne à s'étayer de l'opinion d'un des capitaines les plus intelligents et les plus distingués de la Marine Marchande Française. M. le capitaine Labory ayant bien voulu par lui-même expérimenter, sous une autre forme, ce médicament pendant plusieurs voyages, exprime le résultat de ses essais de la manière suivante:

Cher Docteur:

Pendant mes derniers voyages en France, j'ai eu occasion d'essayer sur divers sujets votre remède contre le mal-de-mer; je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai obtenu les meilleurs résultats, et s'il était possible de transformer ce médicament en un liquide agréable, ayant le goût d'une limonade quelconque, (ce qui serait beaucoup plus facile à prendre que le remède sous sa forme actuelle, surtout quand les premières nausées arrivent), il n'y aurait plus rien à désirer et vous auriez droit à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui sont obligés d'affronter les dangers de la mer.

J'ai l'honneur de vous saluer,
(Signé) A. LABORY,
Capitaine du Navire l'Oscar.

L'amélioration signalée par le capitaine Labory a été effectuée.

L'Elixir Hygiénique et Tonique contre le mal-de-mer se vend en flacons de 4 onces, bouchés à l'émeri. On doit avoir bien soin, en s'en servant, de replacer le bouchon afin de prévenir l'évaporation.

A vendre en gros et en détail par
E. E. MOUGIN, Pharmacien, à la Nile-Orléans.
Seul Agent du Propriétaire—
15 mars le Dr. Edouard Martin

Fer, Cuivre et Ferblanc.

300 tonneaux fer du Tennessee assorti, en barres carrées et rondes,
25 tonneaux fer Plough plates,
10 do do Plough moulds,
25 do fer de bouilloires 3/16 à 3/8 1re qualité
FER POLI DE CABLE.
100 tonneaux assortis,
15 do fer de bouilloire fini,
10 do do Plough plates refined.
FER DE SUEDE.
75 tonneaux fer assorti, plat, carré et rond.
FER D'ANGLETERRE,
300 tonneaux barres plates de 1 @ 4 1/4 pouces (par 1/4 @ 1 pouce.
100 do do rondes 1/4 @ 4 pouces,
100 do de carrées 1/4 @ 4 1/2 do,
FER EN FEUILLES.
[illegible]
FER EN BOULEAUX.
[illegible]
FER POUR CERCLES.
[illegible]
FER ANGULAIRE.
[illegible]
CUIVRE.
[illegible]
FERBLANC.
[illegible]
A vendre à long crédit et à des conditions libérales par PRIESTLEY & BEIN,
[illegible] 60 et 62 rue du Camp

EN débarquement du navire La Belle Assise, venant de Bordeaux:
14 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc;
16 do do St-Laurent [illegible]

LE CELEBRE
BITTER OXYGENE
NE CONTENANT POINT D'ALCOOL

LA meilleure Médecine, et en même temps, celle qui a obtenu le plus de certificats dans le monde, pour la guérison de la DYSPEPSIE sous toutes ses formes, telles que maux de tête, aigreurs, constipation habituelle, acidité de l'estomac, perte d'appétit, asthme, hémorrhoïdes, commencement de consomption, débilité provenant de fièvres prolongées, frissons, maux provenant d'avoir été exposé à la chaleur ou au froid, maladies de vieillesse, et tous les celles provenant d'un dérangement dans l'organe digestif ou dans l'estomac. C'est également un excellent remède qui n'a pas de supérieur, pour les maladies de l'utérus et des nerfs.

Parmi les certificats de personnes de la plus haute respectabilité que nous ayons obtenus, nous nous appuyons des ci-après désignés:

Prof. A A HAYES, M D, Essayeur de l'Etat.
FITZHENRY HOMER, Esq., Boston.
JAS. C DUNN, Esq., Trésorier de ville à Boston.
Hon. BYRON LAWRENCE, Ex-Président du Sénat du Massachusetts.
Hon. L H ARNOLD, ci-devant Gouverneur du Rhode Island, actuellement Membre du Congrès.
Hon. WM. WOODBRIDGE, ci-devant Gouverneur du Michigan, actuellement Sénateur des Etats-Unis.
Hon. J T MOREHEAD, ci-devant Gouverneur du Kentucky, actuellement Sénateur des E. U.
Hon. J F SIMMONS, Sénateur du Rhode Island au Congrès des Etats-Unis.
Hon. SAMUEL S PHELPS, Sénateur du Vermont au Sénat des Etats Unis.
Hon. WM. UPHAM, " "
Hon. SOLOMON FOOTE, Membre au Congrès, pour l'Etat du Vermont.
Hon. H D FOSTER, Membre au Congrès pour la Pennsylvanie.
Hon. M L MARTIN, Délégué du Wisconsin au Congrès.
Gén A C DODGE, Délégué de l'Iowa au Congrès.
E P STOWE, Esq., Greffier de la Chambre des Représentans.
C C TROWBRIDGE, Esq., Détroit, Michigan.
GEO. W JONES, Esq., Surveyor général, Dubuque, Iowa.
JOSEPH HOXIE, Esq., No 76, Wall street, New York.

On peut se référer à plusieurs autres personnes haut placées dans l'estime publique, lesquelles confirmeront tout ce qui a été dit en faveur de cette inappréciable médecine.

Dr. GEO. B GREEN, Propriétaire,
Windsor (Vermont).

REED, BATES & AUSTIN, Droguistes en gros, No 26, Merchant's Row, Boston, Agent général.

Prix de la bouteille—$1; 6 bout. $5.

A vendre à la Nouvelle-Orléans chez

J. Wright et Co
151, RUE CHARTRES.

ATTENTION—Chaque bouteille du VERITABLE BITTER OXIGÈNE est couverte d'une enveloppe imprimée en anglais, français et espagnol, avec la signature du propriétaire Geo. B Green, sur trois côtés et une étiquette gravée sur le haut de la bouteille, avec la signature de Reed, Bates et Austin seuls agents généraux. 10 juil—1y

ORLEANS HIGH SCHOOL,
RUE DE L'ESPLANADE.
ERASTUS EVERETT, A. M,
Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. EVERETT lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs colléges du Nord et d'Europe: et comprend les langues mortes, grec et latin; les langues vivantes, anglais, français et espagnol; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec les distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens et aux enfants que l'on destine aux professions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp;—chez M. Lelièvre, rue Royale;—et au siége du collége, rue de l'Esplanade, 57 et 58. 10jan

BUREAU DE L'EXECUTIF.
BATON ROUGE, 30 juin 1851.

ATTENDU que Anatole Blache s'est adressé à moi pour le cancellement des bonds suivants, savoir: Trois bonds de la somme de dix mille piastres chacun, signés par lui comme principal, ensemble avec J B Blache comme sécurité. Lesdits bonds ayant été donnés pour garantir la fidèle exécution de ses devoirs comme encanteur de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, pendant les années 1848, 1849 et 1850.

En conséquence, toutes les personnes intéressées sont par ces présentes notifiées d'avoir à déduire au bureau du Secrétaire d'Etat, dans la ville de Bâton-Rouge, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivent la date de la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton-Rouge, le 30me jour de juin A D 1851, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la soixante quinzième.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 2juil—30f

A. Hernandez,

Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.

RUE ROYALE, 130, HOTEL ST.-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.

11 janv—a

VICTOR HEBERT
PROVISOIREMENT
114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

Il reste à placer, pour l'année courante, quelques abonnements aux publications suivantes:

L'Illustration, Journal Universel.
Modes Parisiennes.
Magasin Pittoresque.
L'Image (Revue Catholique.)

JOURNAUX DE MEDECINE ET DE PHARMACIE.

Le Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales.
Le Bulletin de Thérapeutique.
Le Journal de Chimie Médicale.
La Gazette Médicale. 10 juil

Victor Hebert,
Provisoirement 114, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.
REDUCTION REELLE DE 20 p. 0/0

FORCE pour cause de réparations, de quitter [illegible]
[illegible]

DELCROIX,
MAGASIN DE PAPIER PEINT,
Rue de Chartres, No 166,
Entre St-Louis et Conti,

VIENT de recevoir par le navire Carrack, du Havre, un grand assortiment de papiers peints, de toutes qualités et genres, [illegible] aux prix les plus réduits. Il invite MM. les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ses marchandises; [illegible] DELCROIX.

REMEDE INFAILLIBLE CONTRE LE CHOLERA.

Sirop Anti-Cholérique DE S. X. BALL.

CE SIROP guérit également la dyssenterie et la diarrhée, même quand ces maladies ont atteint leurs dernières périodes et qu'elles sont devenues chroniques; il guérit aussi toutes les maladies et affections des intestins.

Désormais ne craignez plus le choléra. Cette terrible maladie qui a décimé le monde et qui a porté la terreur partout où elle a fait son apparition, vient enfin d'être maîtrisée par le pouvoir de la médecine. Les personnes qui ont ce remède sous la main, et qui seront attaquées du choléra ne doivent avoir aucune frayeur. Depuis 1849, époque où la préparation anti-cholérique a été connue, ce sirop a subi de nombreuses épreuves, et n'a jamais manqué de guérir le choléra même dans les cas désespérés. Lorsque le refroidissement du malade est arrivé au dernier degré, ne perdez pas un seul instant espoir, mais administrez au contraire la médecine à fortes doses et vous verrez immédiatement se produire ses merveilleux effets, et le malade revenir à la vie.

Ce sirop est offert au public comme un remède sûr et infaillible dans tous les cas de choléra, quelque graves et dangereux qu'ils puissent être. Aucune découverte comparable à celle-ci n'a été faite dans la science médicale, depuis Jenner, qui, le premier, a proposé le vaccin comme remède pour la petite vérole.

La rapidité étonnante et presque miraculeuse avec laquelle cette médecine produit ses effets le rend inappréciable comme remède de famille, particulièrement pour les dérangements d'intestins, maladies d'été et diarrhées d'enfant, ainsi que d'autres; pour les personnes attaquées de dyssenterie chronique. Cet article n'a pas d'égal dans le monde, et guérit avec certitude tous les cas. Les propriétaires n'hésitent pas à dire que ce remède tous les cas de choléra peuvent être guéris lorsque le malade en est atteint que le malade en est atteint [illegible] d'une étincelle de vie en lui la guérison est certaine.

Lisez les témoignages qui suivent, extraits du Globe de New York, du 11 août 1849:

Sirop cholérique de Ball—Cette excellente préparation a déjà sauvé la vie à des centaines de personnes, et de nombreux certificats provenant des personnes qui ont été arrachées à la mort par l'usage de ce remarquable spécifique, sont journellement envoyés à ses bureaux. Ce remède n'a jamais failli tant que le malade a eu un peu de force vitale. Nous le recommandons avec confiance à nos concitoyens, et les engageons à avoir constamment entre les mains afin de pouvoir arrêter les premiers symptômes du mal. Il est préparé et à vendre par les propriétaires, MM. Kimball & Co. 384, Broadway.

Extrait du Brooklyn Advertiser

CHOLERA—SPECIFIQUE—Nous avons eu occasion d'éprouver le sirop anti-cholérique de Ball, que nous avons pris deux ou trois fois pour ainsi dire au public, comme un excellent remède pour le choléra, il répond admirablement aux fins qu'il est destiné à remplir.

Des de nos jeunes gens ont été atteints de cette épidémie, nous leur avons administré quelques doses de ce remède, qui a amené une guérison radicale.

M. S. X. BALL—Cher monsieur,—Lundi dernier, ma femme a été atteinte des symptômes du choléra, elle avait des vomissements, des spasmes, etc., très violentes, que nous avons cru qu'elle allait mourir; le mal a fait des progrès si rapides, que dans l'espace d'une heure elle était froide et presque insensible; il n'y avait pas de temps à perdre. Connaissant les propriétés curatives du sirop anti-choléra, qui, grâce au ciel, que votre sirop anti-cholérique guérissait les plus graves de diarrhées, etc, je lui en fis prendre [illegible] instruction de l'application de bouteilles d'eau chaudes aux extrémités, et dans moins d'une heure elle était guérie, n'éprouvant plus de souffrances et à la sécurité complète du danger. Le jour suivant, elle était bien.

Je suis, etc., GEORGE DEXTER, 43, Ann Street, New York.

Préparé et à vendre par MM. KIMBALL & CO, Broadway, 384, New-York.—Et à vendre par eux, en gros et en détail, et par leurs agents dans toute l'Etat Unis.

Prix—$1 la bouteille ou six bouteilles pour $5. MM. KIMBALL & CO. fourniront aux libraires, et à des conditions libérales et feront des envois spéciaux dans tous les Etats-Unis. 11juil—4m

Salsepareille de Sands,

EN QUARTS DE BOUTEILLES,
Pour purifier le sang et pour la guérison

De la scrofule ou mal de roi, maladies causées par le mercure, les rhumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, Dyspepsie, Bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies des femmes, érysipèles, manque d'appétit, bourgeons, boutons, débilité générale &c.

CETTE préparation a subi l'épreuve de plus de 14 ans d'expérience, depuis le moment où elle a été offerte au public. Pendant ce temps de nombreuses contrefaçons ont été imaginées, qui toutes fondaient leur droit à la confiance publique sur les vertus curatives renfermées dans la racine de la salsepareille, dont la renommée et l'usage universel se sont établis à la suite des cures merveilleuses opérées par la présente préparation. Quoique la racine de Salsepareille en forme la base, elle renferme néanmoins d'autres principes curatifs extraits de divers végétaux de grandes vertus, et c'est à la manière particulière et scientifique de combiner ces différens éléments que doit être attribué le succès de la préparation.

DU KENTUCKY.
CURE DE RHUMATISME.

BARDSTOWN, (KY) 10 juillet 1849.
Messieurs Sands,

Messieurs—Il est de mon devoir de vous communiquer les faits relatifs aux effets surprenants de votre salsepareille. Ma femme était attaquée d'une inflammation d'estomac d'un caractère sérieux, ses membres et sa personne étaient enflés, elle avait une migraine continuelle, et l'été passé elle fut attaquée d'un rhumatisme inflammatoire. Les secours des médecins les plus renommés ne lui donnèrent qu'un soulagement momentané; en cette situation elle entendit parler des remarquables cures effectuées par l'usage de la salsepareille de Sands. Elle commença à en faire usage, ce qui lui produisit un soulagement instantané, et moins de six bouteilles lui ôtèrent toutes ses inflammations et tous les autres symptômes, et elle fut complètement guérie. Je crois faire un acte de justice en vous faisant connaître ces faits, pensant qu'il est de mon devoir d'engager ceux qui souffrent à faire usage de votre salsepareille qui est supérieure à tout autre médicament. Avec des sentiments d'éternelle gratitude, je demeure votre ami.

SAMUEL P. HARGER.

Préparée et à vendre en gros et en détail, par A. B. et D. SANDS, droguistes et chimistes, 110, rue Fulton, encoignure Williams, New-York—Ainsi que par la plupart des droguistes des Etats Unis et du Canada. Prix: $1 la bouteille et six bouteilles pour $5. A vendre par

F J DUCONGÉ, J H WRIGHT & Co. et L J DUFILHO Jr, à la Nile-Orléans.

J TURNER, à Mobile, et A McGRAW, à Natchez.

17juil—1m,3fps.

CUISINE EN FER DE WEST,
Améliorée et brevetée à New-York.

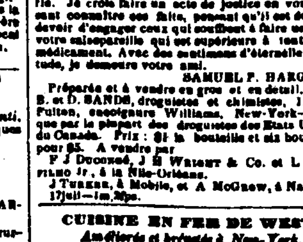

[illegible]

CHERRY PECTORAL
De AYER,

POUR LA GUERISON DES TOUX, RHUMES, ENROUEMENTS, BRONCHITES, COQUELUCHES, CROUPS, ASTHME et CONSOMPTION.

Parmi les nombreuses découvertes que la science a faites, dans le siècle où nous sommes, pour la prolongation de la vie humaine et le soulagement des maux qui l'assaillent, il faut placer au premier rang le précieux pectoral de Ayer. Les merveilleux résultats donnés par cette composition ont établi d'une manière incontestable ses vertus curatives. Nulle médecine ne peut être comparée à ce médicament pour la guérison des différentes maladies pulmonaires, maladies qui frappaient jadis si impitoyablement notre société. Aujourd'hui le remède à cette maladie a été trouvé et le danger des afflictions pulmonaires a disparu. La place nous manque pour la publication des nombreux témoignages de guérisons opérées par le Pectoral de Ayer, nous nous contentons de donner sur ce médicament l'opinion de quelques hommes, haut placés dans la science.

Opinion du président de Amherst College, le célèbre professeur Hitchcock.

M. James C. Ayer—J'ai employé à mon usage particulier votre Cherry Pectoral pour une affection de bronchites, et je dois déclarer que c'est une admirable composition pour toutes les maladies du larynx et de bronchites. Si mon opinion sur l'efficacité de votre remède peut vous être de quelque utilité, vous pouvez en faire l'usage qu'il vous plaira. EDWARD HITCHCOCK, L. L. D.

Opinion du célèbre professeur SILLIMAN, professeur de chimie, minéralogie etc, au collége de Yale et membre de plusieurs sociétés médicales et littéraires d'Europe et d'Amérique.

Je déclare que le Cherry Pectoral est une admirable composition et un puissant remède pour la guérison des maladies pour lesquelles il est préparé.

Le Major PATTISON, président du Sénat de la Caroline du Sud, a été guéri par ce médicament d'une inflammation des poumons.

Opinion d'un médecin distingué du Maine.

SACO, Maine, 26 avril 1849.

Dr. J. C. AYER—J'ai adopté l'emploi de votre Pectoral dans ma pratique et je le préfère à tout autre remède pour les maladies pulmonaires. Après un grand nombre d'essais je me suis convaincu qu'il guérissait toutes les affections des poumons. Je le recommande invariablement pour toutes les maladies du poumon et le considère supérieur à tout autre remède.

Je suis, etc.,
J. S. CUSHMAN, M. D.

A vendre par James C. Ayer, Chimiste à Lowell, Mass., et à la Nouvelle-Orléans, chez

J. WRIGHT & Co.
No. 151, rue de Chartres, N. Orléans
10 juil—3m—3ps—mercr,sam

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas

Baréges, nouvelle mode, broché, de soie chiné, grenadine jaspées à carreaux de soie, mousselines à toutes les qualités, jaconas français, grande nouveauté, do anglais, organdis, brillants, batiste d'Ecosse, toiles du Nord unis, à carreaux et à raies, désirable mille qualité, mousseline bleue, chambrais, mousseline écrue et anglaise belle qualité, mousseline brodée pour manteaux, do à petits carreaux, à raies, do mouchetée, guipures, gaze, cassis, batiste, percale, moult mull, batiste en pièce, rideaux brodés, mousseline pour moustiquaires brodée, dentelle à guipure, bordure, etc., il carreaux do, unis, blanc et écru, manchettes brodées, cols brodés, brodées pour dames et enfants, voilettes brodées, mouchoirs de batiste, bas, chaussettes, toile de coton, mousseline de chanvre, toile 10/4, 11/4, 12/4, 13/4, toiles de Paris, linge de table, damassé et à fleurs, gants en fil, bas de soie, de coton et fil d'Ecosse, cols et chemises, qualité assortie, bonnets pour hommes et enfants.

Un assortiment complet de parfumerie, etc. etc.

[illegible] BILLIEUX & REGGIO,
30 mars 138, Bourbon

EN débarquement des navires Ile Amour et Alexandre, de Bordeaux:

76	barriques vin rouge ordinaire		
1	do	do	Cantenac;
60	caisses sardines de Nantes		
300	do	de vin rouge	St-Julien;
110	do	do	Bessan;
30	do	do	Bel Air;
30	do	do	Lafitte;
30	do	do	Latour;
25	do	do	Haut Brion, à vendre par

FERBOS FRERES,
3 juillet 247 et 249, rue Royale encoig Dumaine

840,000 Cigares de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que: Cabanas, Figaro, Partagas, Lord Wellington, Dos Hermanos, Danubio, La Creole, La Arcada, Tres Marias, Madrilena, Uguez, El Sol, Sevillana, Fragancia, &c, en magasin et à vendre par D BORNIO Jr,
29 mai 34, rue Gravier

VIN MUSCAT—100 caisses, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO,
17m 23, Tchapitoulas

BOUCHONS—90 balles de 15,000 chaque, pour bouteilles à vin, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO,
17mai 23, Tchapitoulas

SARDINES à l'huile—6,000 boites, demi et quarts de boites, à vendre par LO VALETON & CO,
17m 23, Tchapitoulas

COGNAC de la Rochelle, en débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, 20 demi-pipes, 25 quarts de La Lerage et Co., La Rochelle, à vendre par O. VALETON & CO.,
22 mai No 23, rue Tchoupitoulas.

BŒUF.—30 barils mess, prime et B bœuf, à vendre par C T BUDDECKE & CO,
30 juin 160, rue Tchoupitoulas

GRAINE de lin en tierces et en barils, sel de soude, potasse pour imprimeurs, potasse et salératus, huile d'ergot, tannin, santonine, fluor, Nickel et Bismuth métalliques, sulfate de quinine, mercure coulant, capsules pour bouteilles, de toutes grandeurs, à vendre par H BONNABEL, droguiste,
5 ja Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures. Savoir:

125 Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,

163	"	"	No 1, $5 50
67	"	" avec "	1 7 00
98	"	"	2 9 50
47	"	"	3 12 00
8	"	" Flukes	No. 1 12 00
4	"	"	No. 2 15 00
10	"	" Sub soil	No 1 7 00
75	"	Ballenger en fer battu sans coutre,	
			No 1 5 50
150	"	" avec coutre,	No 1 7 00
96	"	" avec coutre,	No 2 9 50
38	"	" avec coutre,	No 3 11 00
15	"	" Flukes	No 1 12 00
11	"	"	No 2 15 00
10	"	Ballenger (Yankee extended Bar.)	No 1 3 [illegible]
98	"	" Extended	No 2 4 7
81	"	" Extended bar	No 3 4 75

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et Irlandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Fourches à piques et à gerbes, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écossais; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poêles en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boîtes; Huile à lampes et de lin, Esprit de Thérébentine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.

HOGAN & TURBAUD.
7 jan Encoignure Douane et Levée

Librairie Française.

56 RUE DE CHARTRES.

LE soussigné, resté en possession de cet établissement, informe ses anciennes pratiques et le public en général qu'il vendra à des prix [illegible] ses marchandises [illegible]

[illegible]

En librairie, des plus considérables et des mieux choisies qu'il y ait en ville, est continuellement augmenté et renouvelé par les arrivages de France et y trouvent dans le temps les nouveautés comme [illegible]

Il se charge d'exécuter lui-même à Paris, toutes les commandes qui lui sont confiées soit en librairie, soit en articles de Paris. ALEX PAYA,
56 rue de Chartres,
17 juil—a entre Bienville et Douane

DAMEJEANNES—300 dames-jeannes de cinq gallons, 300 do de deux gallons, et 100 do de un gallon, en magasin et à vendre par [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Succession de J. B. Jean Bert.
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. H. Kennedy, juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 juillet 1851, il sera vendu, à l'encan, le samedi 9 août 1851, à midi, à la Bourse St-Louis, pour le compte de la dite succession, les propriétés et esclaves ci-après décrits:

Deux lots de terre situés au faubourg Castanedo, dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Johnson, Lapeyrouse et la propriété de M. White, désignés par les Nos 203 et 204, sur un plan fait par Bringier, le 30 août 1836 et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire en cette ville, mesurant au pied américain 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur 117 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 204 formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et Prieur.

Deux lots de terre situés au faubourg Franklin, désignés par les Nos 4 et 5 de l'îlet No 203, sur un plan daté le 1er août 1836 et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire public en cette ville, lesdits lots de terre mesurant au pied américain savoir: le No 4 32 pieds de face à la rue des Chasseurs, sur 104 pieds de profondeur et face à la rue de la Loi, le lot No 5 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Chasseurs, sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

Cinq lots de terre situés à Mandeville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10, de l'îlet No 54, sur un plan fait par Bringier et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors notaire public en cette ville, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Livingston, sur 110 pieds de profondeur, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Livingston et Foy.

ESCLAVES:

MARY, âgée d'environ 64 ans.
PETER, âgé d'environ 38 ans.

Conditions—comptant.

Les actes de vente par devant A. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.

8 juin—8, 26, août 6 et 9

Succession de Louise Fisher.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 9 août 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 1er juillet 1851, les esclaves suivans appartenant à la susdite succession, savoir:

La mulâtre CHARLES, âgé d'environ 12 ans.

La négresse ANN, âgée d'environ 30 ans, avec ses trois enfans, Louisa, âgée d'environ 9 ans, Anna, âgée d'environ 7 ans et Elizabeth d'environ 10 mois.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant O. Drouet, notaire public. 9 juil—9, 26 août 9

Succession de James Carriger.
PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu le samedi 2 août 1851, à midi, à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Geo Strawbridge, juge de la 4me Cour de District, daté du 27 septembre 1849, les propriétés ci-après décrites appartenant à la succession de James Carriger, savoir:

Un certain lot de terre, situé au district des architectes, faubourg Washington, 3me municipalité, désigné par le No 16 de l'îlet No 13, borné par les rues Bons-Enfans, Port, Morales, et Promenade Lafayette et mesurant 25 pieds de face à la rue Morales, sur une profondeur de 163 pieds 6 pouces entre lignes parallèles; et la moitié du lot No 17, adjacent au lot ci-dessus et mesurant 14 pieds 6 pouces de face, sur une profondeur de 163 pieds 6 pouces, ensemble avec les améliorations qui consistent en une bâtisse, etc.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente devant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs 27juin—C, 17, C, 2

Succession de l'honorable Henry A. Bullard.
PAR J. L. CARMAN, Encanteur.

JEUDI 31 juillet courant, à 4 1/2 heures de l'après-midi, il sera vendu à l'encan au No 10, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la 2de Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 juillet 1851, pour compte de la succession de feu l'honorable Henry A. Bullard, la bibliothèque de droit du défunt, consistant en une grande collection de livres de droit, français et anglais. 21 juillet—21, 26, 31

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurance sur la vie et dépot.

CAPITAL $300,000 tout payé
SURPLUS 250,000 fonds de réserve
TOTAL $550,000 valeur réelle

Directeurs des lieux:

H R W Hill, Isaac W Hool,
R O Nelson, R S Frets,
A W Walker, Logan Renton.

Les assurances Maritimes, d'incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Camp.

W R PARTEE, Agent

P. W. Woodlief,
13, rue de Chartres,

OFFRE, à dater d'aujourd'hui lundi 26 courant, en vente son grand assortiment de MARCHANDISES SECHES, qui est au grand complet, ayant été régulièrement approvisionné par son agent de New-York. Il invite respectueusement les dames, les marchands, les habitants et autres, à venir examiner son assortiment de choix avant de faire leurs achats ailleurs.

P. W. WOODLIEF,
26 mai—3m 13, rue de Chartres.

B. TATOUT & CO.,
161, rue de Chartres, encoignure Toulouse,

OFFRENT aux marchands de la ville et de la campagne, un bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, qu'ils vendront à des prix modérés, savoir:

Bas blancs anglais, noirs et gris mêlés;
Bas blanc et couleurs assortis pour fillette;
Chaussettes écrue, gris mêlés et chemises de peau
Bretelles pour homme et enfant, de toute description;
Gants soie couleurs, noirs et filoselle;
Lacets, agraffes et galons assortis,
Fil patenté noir, bleu, écru et soie à coudre;
Boucles à pantalon et épingles à cheveux;
Boutons os, nacre et agathe;
Peignes à mand et démêloirs buffle et façon;
Dés à coudre et anneaux à rideaux;
Chapelets et médailles or et argent;
Aiguilles Warrin et épingles de tous les Nos.;
Papier à écolier, à lettre et cartes à jouer;
Parfumeries assorties, telles que savon, huile et cosmétique;
Eventails fins, brosses à cheveux, à barbe et à dents;
Couteaux de poche, de table et ciseaux assortis;
Cuillères fer-battu et en métal, aussi à café;
40 caisses éventails latanier, et une infinité d'autres articles, &c, &c. 5fav

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement.

10 balles jaconats français;
6 caisses do anglais;
3 do do batiste unie;
3 do do à carreaux;
3 do guinghams à carreaux;
 toile de l'Inde;
4 do foulards soie Chiné s (Ispahan;)
2 do mousseline soie couleur;
2 do grenadine soie unie;
2 do mousseline Suisse brochée;
2 do organdi broché couleur;
2 do mousseline Suisse unie;
2 do do jacquard à ramage;
1 do rideaux tulle application;
1 do robes mousseline brodées riches;
10 malles madras des Indes (véritables;)
2 caisses do français;
2 do mouchoirs pailliacat 36 pouces;
1 do mouchoirs batiste brodés riches;
1 do mouchoirs linon batiste à raies;
2 do voilettes, manches et cols brodés;
3 balles cotonnade française;
2 do coutil fantaisie;
6 caisses mérinos noir extra fin;
3 do cravatte, Grenadine et foulards soie;
1 do do batiste imprimée;
2 do rubans taffetas noir Nos assortis;
2 do parapluies, parasols et ombrelles;
3 do tulle assorti et crêpe lisse;
3 do chapeaux soie pour hommes;
4 do do feutre larges bords;
2 do velours coton noir 22 pouces
2 do capsules par 100 et 200;
2 do cartes françaises et espagnoles;
6 do veaux cirés;
2 do parfumeries "Monpelas;"
4 do articles porcelaine fantaisie.

J. LEVOIS
A vendre par 47, rue de Chartres, au premier.
15 janv

EN débarquement du navire russe Salamander, venant de Bordeaux:

45 barriques vin rouge Côtes de Bourg;
3 do do Queyries [illegible]
3 demi pipes eau de vie Cognac extra, [illegible]
15 quarts do Hennessy & Co.
A vendre par A CARRIERE,
20 juin 23, Vieille Levée

EN débarquement du navire français Belle Assise, venant de Bordeaux:

[illegible]
A vendre par A CARRIERE,
20 juin 23, Vieille Levée

VIN rouge pour famille:

25 barriques vin rouge St-Julien et Margaux Médoc;

10	barriques vin rouge	Pauillac Médoc;	
10	do	do	St-estèphe-Médoc;
11	do	do	Chateau [illegible];
27	do	do	Valeyrac do;
28	do	do	Veuve Bonhomme;
20	do	do	Milon Pauillac;
28	do	do	Prugnac Lalande;
11	do	do	Bouquet Léognan;
20	do	do	St-Emilion Médoc;
45	do	do	St Seurin de Cadourne;
28	do	do	Queyries Bouqueule;

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

PAR J. L. TAYLOR & Co,

AUJOURD'HUI samedi, à dix heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, au No 31, rue de Chartres,

Marchandises sèches, linges faits, coton écru, 50 douz. de mouchoirs en batiste.

AUSSI—30 caisses de conserves fraiches de la Havane, 100 douz gelée de gooyave, un assortiment d'éventails, &c, 3 caisses porcelaine de Chine.
26juil

PAR J. R. CARRERA.
H. J. DOMINGON, encanteur.

SAMEDI 26 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 44, rue Conti

Un assortiment de marchandises sèches et de linge fait.

Aussi—Pour le compte de ceux que cela concerne:

Un grand assortiment de brosses de toutes qualités. 2 juil

Marchandises en laine et coton, Casquettes de loutre, &c.

PAR MORPHY & NEVIUS.

SAMEDI, 26 juillet, à midi, il sera vendu à l'encan au No 57, rue des Magasins pour le compte de ceux que cela concerne,

1 caisse marquée W P,
5 malles

Contenant des vestes en drap, casquettes en loutre, shalls en laine et coton, rubans, boutons, peignes, habits pour enfant en laine et coton, cravates, capuchons, chemisettes, &c.

Conditions—Comptant. 25juil

Succession de Johanna Yantzi.
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau, No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'hon. J N Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 de juin 1851, il sera vendu le mardi 26 de juillet 1851, à midi, à la Bourse St Louis, pour le compte de ladite succession

2 lots de terre situés dans le faubourg Washington, désignés par les numéros 6 & 7 de l'îlet No 10, d'après un plan tiré par Joseph Pilié, arpenteur.

Le No 6 mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds. Le lot No 7 mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds et face à la rue d'Amour. Le terrain formant encoignure desdites rues Indépendance et Amour ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant A Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23je—[illegible]

Succession de Carmelita Lenes, veuve de feu Antonio Alcon-he.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu samedi 26 juillet 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 juin 1851, la propriété ci-après décrite, appartenant à la susdite succession, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Trémé de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Dumaine, St-Philippe et Trémé, mesurant au pied américain, 24 pieds 10 pouces de face à la rue des Marais, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble une maison bâtie en bois de trois appartemens à feu, cuisine de deux appartements avec cour carrelée, etc. etc. Les bancs et les armoires et payous. Voir le plan qui sera exposé à la Bourse avant la vente.

Conditions—comptant. Acte de vente pardevant O. De Armas, notaire public 25 juin—26,12,26

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Charles alias Emève Latil.
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau No 54, rue Toulouse,

EN vertu d'un ordre de l'honorable T H Kennedy, juge de la Troisième Cour de District de la Nile Orléans, en date du 11 juillet 1851, il sera vendu à la Bourse St Louis, pour le compte de la dite succession, le mardi 12 août 1851, à midi,

Un certain lot de terre de forme irrégulière, situé dans le faubourg Tremé, 1ere Municipalité, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Roman, St Pierre et Derbigny, lequel lot de terre mesure 9 à 6 trois rues et avant les dimensions suivantes, mesure américaine, 36 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Orléans, 114 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur et face à la rue Roman, 14 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue St Pierre, et 121 pieds 10 pouces et 1 ligne sur la ligne vers la rue Derbigny.

Conditions—1/4 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billet endossé à satisfaction portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18juil—26—9, 12août

EN débarquement des navires Salamander, Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux,

48 barriques vin blanc,
45 do do rouge,
5 3/4, 18 1/4 et 10 1/4 pièces eau-de-vie de Laurent et Dupont, "La Rochelle."
5 1/4, et 10 1/4 eau-de-vie de Pinet Castillon & Co, "Cognac."

THOMAS PINET & CO,
1er juillet 20, rue Conti.

450 Caisses vin rouge Pauillac, en magasin et à vendre par
N NOEL & GUIRAUD,
19 juil 103, Royale

VINS FINS—17 caisses Chateau Laffite,
8 do Chateau Larose, 15 do Margaux,
11 do Pontis-Canet,
35 do vin blanc Chateau Yquem,
15 do do Haut-Sauterne, 10 do do.
En magasin et à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
19 juil 103, rue Royale.

VINS FINS—4 barriques vin rouge, St-Julien;
3 barriques vin rouge Pauillac;
6 do do Lindon;
10 do do Lastrac;
7 do do St-Emilion;
23 do do St-Estèphe, en magasin
A vendre par H NOEL & GUIRAUD,
19 juil 103, rue Royale.

VIN—EN débarquement du navire Prince Adalbert, de Bordeaux:

46 barriques vin rouge,
450 caisses de 12 bouteilles, vin rouge St Julien, à vendre par V & E MAIGNAN,
8 juillet 85 et 87, rue St Louis

BŒUF—100 barils prime, croise à l'inspection, à vendre par C T BUDDECKE & CO,
30 juin 160, rue Tchoupitoulas

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au-dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande elle-même.

La Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CAPILLAIRE, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints hâlés, rouges et trop haute en couleur.

Les préparations du docteur Felix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent

G FARGUE,

Magasin de nouveautés, No 26, rue St Charles sous le Verandah. 1mai—3m

Résidence d'été a vendre.

LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs; la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpens de profondeur, plus ou moins; avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison de jardins, etc. le tout neuf et en bon état; il y a sur les lieux beaucoup d'arbres fruitiers en rapport, environ 200 pieds de vignes, ceux chinois nouveaux de mille gallons chaque, et deux puits, dont un fournit d'excellente eau de source, et en abondance.

Le wharf a mille pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.

Pour les conditions, s'adresser à
G. LEGENDRE,
27 mars rue Bienville No 11

Victor,
RUE ST-CHARLES No 16,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il continuera pour son propre compte le même genre d'affaires commerciales, comme ci-devant de Mlle Léon Le Bouillier & Co, à la date du jusqu'à ce jour.

[illegible]

Il vient de recevoir par les derniers arrivages [illegible] de soie, gants [illegible] nouveautés et modes [illegible]

Il déballera dans un moment quelques jolies voitures d'enfant qu'il offre à des prix très raisonnables.

Des ouvriers adroits et capables seront toujours à la disposition [illegible]

(PRIX REDUITS.)

POUR NEW-YORK via La HAVANE.—Le magnifique steamship, à double machine FALCON, du port de 2,400 tonneaux, commandant H Rogers, de la marine des Etats-Unis, partira du wharf de la Place d'Armes avec la malle et ses passagers, lundi 28 juillet, à 9 heures précises du matin.

Prix du Passage:

Pour New-York—1re chambre	$ 50
— 2de chambre	40
— Entrepont (nourri)	25
Pour la Havane—1re chambre	40
— 2de chambre	30
— Entrepont (nourri)	20

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports du consul espagnol.

Chaque steamship de cette compagnie a un chirurgien à bord. On prendra seulement des espèces comme fret pour la Havane et New-York.

Nul connaissement ne sera signé après le départ du steamer.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis, 66, rue des Magasins.

16 juillet J R JENNINGS, Agent

STEAMERS DU PACIFIQUE—PORTANT LA MALLE.

Pour la Californie et l'Oregon.—(Par la voie de la Havane et de Chagres.)—Prix réduit—Le beau steamer FALCON, sous le commandement du lieutenant H. Rogers, de la marine des Etats-Unis. Ce navire à une double machine, et partira le lundi, 28 juillet, à 8 heures du matin.—Il se relie aux steamers du Pacifique partant de Panama vers le 15 août.

Prix du Passage:

Nouvelle Orléans à Chagres—Salon $70, seconde chambre $55, entrepont $35.

Panama à San Francisco—Salon $225, seconde chambre $225, entrepont $125.

Ce batiment se charge du fret pour Chagres.

Pour passage ou fret, s'adresser à
ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents.
18 juil 106, rue des Magasins

Deux voyages par semaine.

Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Forts et ports intermédiaires, le vapeur G. T. DOSWELL, Capitaine A. Lance partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.

Pour le Canal Happelet.—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à

MINISTER & ANDERSON, 21, Poydras,
BRAND, ADAMS & Co,
23, Vieille Levée

POUR TAMPICO—La goëlette No 1, doublée et chevillée en cuivre, MARY ELLEN, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira dans le plus bref délai pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, à Picayune Tier du 1 e municipalité, ou à

DELVAILLE & MORENO,
26juil 34, Vieille Levée

Pour Liverpool—Le navire de voilier JAMES PENNELL, capitaine Fuller, est maintenant en charge pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour fret de 600 barils de farine ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

H J BAXTER, 79 Commune
ou à J R WHITNEY & Co,
27 juil 61 Camp

POUR LIVERPOOL.—Le navire bon marcheur JOSEPH BADGER, capitaine Alexander, partira pour le port ci-dessus, dans le plus bref délai. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 3 3ème municipalité ou à H V BAXTER, 79, Commune

Pour Liverpool—Le navire de première classe, fin voilier ART UNION, capitaine Stubbs, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au poteau No 15, Seconde Municipalité, ou à H V BAXTER,
79, rue de la Commune, ou à
H H OFFENSANDT,
4 juillet 6, rue St-Charles

SANGSUES—SANGSUES.
L. Provost,
RUE ST-PIERRE, No. 121,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central DE LA RUE ST-PIERRE, 121. 1 mars—1an

COLONIE FRANÇAISE.

Les Egalitaires a Tazewell County, Virginie.

LES familles françaises, suisses et autres, qui veulent faire partie de cette association n'ont qu'à s'adresser au soussigné aussitôt que possible.

Cette association est spécialement agricole et industrielle. Il n'y a ni information, ni enquête préalables. Ces questions injurieuses et aristocratiques, d'où venez vous? où allez vous? que disiez-vous? que faisiez-vous?........ sont éliminées. Il suffit de déclarer au soussigné que l'on a une femme, un état, bonne volonté et qu'on aura bonne conduite envers les frères.

La quote part à payer, par famille, est minime. Cette quote-part pourra être payée en marchandises ou en travail.

Lois générales: Egalité de salaire et de travail, pas de professions inutiles; pas de préjugés; éducation gratuite et obligatoire; vigilance active; un pour tous, tous pour un.

On peut toujours se retirer de la colonie et être payé pour le travail fait, si l'on n'est pas satisfait. Si l'on reste, on aura à perpétuité tous les biens-être de la vie; tandis que dans l'infernale société actuelle, l'ouvrier honnête et laborieux possède à perpétuité......... la misère, l'esclavage, les maladies, les tourments, les déceptions, des malheurs........

La colonie, avec 100 travailleurs seulement, peut réaliser, de 1852 à 1856, un bénéfice réel et cash de plus de $15,000,000. Et la colonie peut aisément recevoir 2,400 familles.

Tazewell County est à la jonction des quatre Etats les plus riches de l'Union: Virginie, Caroline du Nord, Tennessee et Kentucky. La terre des Egalitaires est traversée par une rivière navigable, par des courants profonds et par le chemin de fer de ces quatre Etats. La température est modérée, l'air est vivifiant.

Présentement, s'adresser par lettre affranchie au DR. VIONIS,
25 juin New York, Etats Unis

VIN DE JEREZ—30 barils,
PICADURA—20 sacs de la Havane,
TABAC A CHIQUER—10 balles de Lilienthal,
CACAO—60 sacs de Guayaquil,
CAFE HAVANE—100 sacs,
SUCRE de la Havane—100 caisses blanc et jaune,
HUILE D'ESPAGNE—170 jarres,
AMANDES à coques dures, écossées, douces et amères,
RIZ CAROLINE—30 boucauts reçus par le brick Alston, et 30 par le brick Pale,
CIGARES—1,000,000 Havane des meilleures marques,
CIGARETTES—Des marques Espanola, Sol, Figaro et Minerva,
GRAINES pour oiseaux—15 barils,
SALSEPAREILLE—10 balles, à vendre par
B VALLS,
18 juil 27, Commune

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par
S. MASPEREAU & Co,
10 sep 25, rue Condé Agents pour les patentés

Cuisines patentées de Bodes.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines et vendront à des prix réduits et s'engagent de les faire posers partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc., ayant augmenté leurs en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est [illegible] de manière à recevoir l'eau des [illegible]

Les personnes [illegible] sont invitées à venir en examiner les [illegible] pays, tant en [illegible]
S MASPEREAU & Co,
[illegible] rue Condé, No. 23

[illegible]

QUELQUES [illegible] U. LABOUISSE & Co, au coin des rues Royale et Bienville [illegible]

CIGARES de Cabanas y Carbajal, Cabanas de [illegible] briel F Bosch, etc à vendre par
S DE VISSER & Co
9 juil 23, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile d'olive fine, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co.